

ABONNEMENTS :

Édition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Réaction et Administration :

RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

RÉDACTION : Main 7461

TÉLÉPHONE : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

M. HIBBARD ET LA PRESSE

LE DUEL MCGIBBON-GRAHAM

M. Hibbard a fait hier soir sur les responsabilités de la presse une conférence qui appellerait de nombreux commentaires. Nous n'en révélerons pour le moment qu'un passage, qui se rattache à une question dont nous avons maintes fois parlé ces dernières semaines.

M. Hibbard dit que le principal danger qui menace l'indépendance de la presse, c'est l'influence de l'argent, l'influence des fortunes toujours grandissantes et qui permettent à un certain nombre d'individus de mettre la main sur les principales sources d'informations offertes au public. Votre seule sauvegarde, a-t-il dit à ses auditeurs, c'est une opinion publique, intelligente et alerte, qui jugera les journaux à leur réelle valeur et leur accordera la mesure d'influence qu'ils méritent.

Très bien! Mais comment cette opinion publique pourra-t-elle exercer son jugement, si elle ignore quelles influences agissent ou peuvent agir sur les journaux? Et nous en revenons par là au point central du problème, qui a imposé aux Américains cette loi sur la publicité dont nous parlions lundi.

Le journal, c'est à la fois un témoin et un juge. Il apportait jadis son témoignage et son opinion sur un certain nombre de questions déterminées; il tend aujourd'hui à embrasser l'ensemble des intérêts humains. Il importe donc que pour lui, comme pour tous les autres, les moins et juges, on sache s'il est compétent, s'il est libre d'attaches personnelles.

Comment le saura-t-on si l'on ignore même son nom et sa personne? Et voilà pourquoi les Américains ont décidé que tout journal devra déclarer deux fois par an le nom de son directeur, de son rédacteur en chef, de ses administrateurs, de tous ceux de ses actionnaires ou porteurs d'obligations et garanties qui possèdent 1% ou plus du capital-actions ou des obligations.

De cette façon, le public sait, dans une certaine mesure à tout le moins, si les hommes qui lui parlent ont qualité pour le faire et quels mobiles peuvent influencer sur leurs paroles.

M. Hibbard ne croit-il pas qu'il vaudrait mieux demander une réforme positive de ce genre que de se fier à la révolte d'une opinion publique qui peut être empoisonnée sans qu'elle ait même la possibilité de se défendre?

Il en faudra venir là, pour les journaux comme pour les souscriptions électorales. M. Borden, avait promis de décrire la publicité des souscriptions électorales, il n'a pas encore rattaché sa parole; peut-être se propose-t-il de régler les deux questions du même coup.

Nous le souhaitons de tout coeur.

Puisque nous parlons de journaux, notons en passant que le duel McGibbon-Graham prend des proportions telles que de nouvelles poursuites judiciaires pourraient bien être intentées un jour ou l'autre. Dans son numéro d'hier le *Herald* porte contre le *Star* une accusation directe de corruption et offre clairement d'en faire la preuve devant les tribunaux.

Les choses n'en peuvent rester là.

Omer HEROUX.

Les logements économiques à Toronto

Vingt-six piastres et cinquante sous, dix-sept piastres et douze piastres par mois, tels sont les prix de location fixés par la compagnie des logements économiques de Toronto pour trente-huit logements qui compte sa première construction.

Vingt-six piastres et cinquante sous payent un logement de six pièces, dix-sept piastres, un logement de quatre pièces, et douze piastres, un logement de deux pièces, en réalité de quatre, parce qu'on ne compte pas la chambre de bain et la cuisine qu'on appelle cuisinette pour faire comprendre que celle-ci est très petite.

On trouvera peut-être que ces prix, mis en regard du petit nombre de pièces, sont encore assez élevés. Ils le paraissent moins quand on sait qu'ils procurent avec le logement le chauffage, le poêle à gaz, les appareils d'éclairage électrique, les toiles de fenêtre. Ajoutons aussi que ces logements, au dire de la compagnie du moins, sont construits de façon à procurer le plus de confort possible et à épargner aux ménagères qui les habitent beaucoup de travail manuel.

Des trente-huit logements de la première construction de la compagnie, six comptent six pièces, seize, quatre pièces, et seize, deux pièces, ou huit six et quatre pièces respectivement en comprenant les chambres de bain et les débarras du sous-sol. L'exécutif de la compagnie s'est adjoint quelques femmes d'expérience dont le concours lui a été très précieux pour la disposition des pièces et de la cuisine surtout.

On a construit à toute épreuve, suivant l'expression populaire, afin de réduire au minimum les frais d'entretien et d'assurer ainsi un amortissement qui étendra le capital au bout de quarante ans.

Tout nouveau, tout beau, dit le proverbe, qui ne fait pas exception à Toronto plus qu'ailleurs. Le public invité à examiner la première construction de la compagnie, en est tout enthousiasmé. Les logements ont été loués dans le temps de la dire, et la compagnie cherche déjà de nouveaux terrains et des capitaux additionnels pour donner suite à ses projets.

On sait qu'une loi provinciale autorise les municipalités d'Ontario à garantir les valeurs des compagnies organisées dans le but de construire des logements économiques. C'est à cette législation que Toronto doit l'initiative dont on vient de voir les premiers résultats. A Lindsay, Berlin et autres endroits encore, on fait la même chose. Et M. Rowell, chef de l'opposition, vient de donner, à Hamilton, une conférence qui indique l'importance que prend cette question dans la province voisine.

"Il ne s'agit pas de charité mais d'un problème économique, dit-il. Le problème du logement touche au bien-être général du peuple. Nous commençons, assez timidement il est vrai, à nous occuper de la vie

humaine plutôt que des intérêts capitalistes et des traditions."

Evidemment, la question du logement s'imposera davantage à l'attention des pouvoirs publics, avant longtemps.

Jean DUMONT.

La récolte de Québec

Le dernier bulletin du ministère provincial de l'Agriculture nous donne le rendement approximatif de la récolte de Québec. C'est le dernier probablement pour cette année et à ce titre il est intéressant.

En général la récolte a été bonne. C'est la note de presque tous les correspondants. Quelques-uns même qualifient le rendement excellent.

Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Soulanges, se déclarent satisfaits de la récolte. Bagot, Beauharnois, Brome, Chambly, Châteauguay, Drummond, Huntingdon, Iberville, Laprairie, Missisquoi, Napierville, Richelieu, tous les cantons de l'Est, rapportent une récolte très bonne, excellente même, à part le foin et les fruits.

Dorchester, la Beauce, Lévis, Lotbinière, Mégantic, Nicolet, Bellechasse, L'Islet, Montmagny, ont moins souffert de la sécheresse et le foin est meilleur là que dans la région de Montréal. Le grain est très beau et les pommes de terre sont abondantes.

De Témiscouata à Gaspé, les patates ont souffert un peu de la température, mais en général la récolte est bonne.

Au nord du Saint-Laurent, de Chicoutimi à Québec, le foin a bien donné et les grains davantage encore. L'année est bonne. L'Assomption se plaint que la récolte est au-dessous de la moyenne. Joliette qu'elle est médiocre en certains endroits. Berthier a souffert de la sécheresse et des chenilles. Maskinongé a plus de foin que la température du printemps le faisait espérer. Montcalm, inquiet au début de la saison, est en somme satisfait. Labelle a une bonne récolte de foin, mais Pontiac en manquera probablement. Témiscamingue a récolté peu de foin mais d'excellente qualité, et beaucoup de grain. Le comté de Wright semble avoir le plus souffert.

La moyenne générale des récoltes dans la province de Québec est de 79 pour cent, c'est-à-dire qu'elle est restée la même qu'en juillet dernier. En 1912 elle était de 80 p.c.

Cette année, la meilleure récolte est celle de l'avoine (82 p.c.). Vient ensuite le blé, l'orge, les racines fourragères et les pommes de terre (81 p.c.), le blé d'Inde et les fourrages verts (80 p.c.).

Les récoltes les plus faibles sont les pommes et autres fruits (76 à 77 p.c.), les patates, le tabac, le lin et le seigle (78 p.c.). "Rappelons une fois de plus, dit M. Nagai, que les bons cultivateurs qui cultivent des fourrages verts pour suppléer aux pâturages n'ont pas eu à souffrir du manque d'herbe dans les districts où la sécheresse s'est faite sentir."

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

L'homme ne vit pas seulement... mais surtout de pain. C'est le premier de nos aliments. Et l'on nous racontait à l'école cette petite morale : Un grand de la cour de France — du temps qu'il y avait une cour de France — ayant malmené un boulanger, le roi — à l'époque où il y avait un roi — le pria à dîner et lui fit servir les meilleurs mets, sauf du pain. Le courtisan s'en plaignit, mais le roi lui fit dire : "Si vous priez tant le pain, que ne respectez-vous les boulangers?"

Si le roi exigeait que le boulanger fût respecté, il tenait non moins à ce que celui-ci observât les plus strictes prescriptions de l'hygiène. Et il y a apparence que les premiers boulangers de la colonie avaient la conscience large et le moule étroit, car dès qu'il y eut des hommes en Nouvelle-France, et qu'ils se fussent mis à boulanger, une loi fut promulguée, à Québec d'abord, puis aux Trois-Rivières, et enfin à Ville-Marie, fixant à trois et à six livres le poids des pains susceptibles d'être vendus.

Mais on a changé tout cela. En 1910, le 19 décembre, le conseil municipal vota, à la demande discrète des boulangers syndiqués, un règlement autorisant la mise en vente de pains de quatre livres, de deux livres, d'une livre et demie, d'une livre, de moins de douze onces — bref, de tous les pains qu'on voudra. Alors, on ne demande plus, aujourd'hui, un pain de tel poids, mais un pain de tel prix. Quelqu'un relevait, sur le carnet d'une ménagère, cet article, qui en vaut un long sur la cherté de la vie : "Pain de 4 sous, ... 6 sous."

En voici un pain de 4 sous, un pain ordinaire, pas trop bon : il pèse 11 onces; il revient donc à tout près de 6 sous la livre. Mais qui donc s'avise de calculer le prix de la livre de pain? Personne. Donc, le pain, en changeant de poids ou de forme, peut augmenter de prix sans qu'on s'en doute. Et nous n'avons pas, sur le coût du premier de nos aliments, des données plus précises que la ménagère dont la comptabilité nous fait sourire.

Léon LORRAIN.

L'OPINION DES AUTRES

PEU FLATTEUR

"Une chose que l'enquête sur l'achat des terrains pour la cité nous apprend c'est que ni le conseil de ville ni les citoyens ne devraient s'occuper beaucoup des expressions d'opinion favorables à la dépense des deniers municipaux. Ces opinions peuvent être sincères. D'autre part elles peuvent être fabriquées par un agent de publicité qui ne s'inspire que du désir de faire une traite sur le trésor municipal." — *Gazette*, Montréal.

EN AVANT

"Les Canadiens-français sont fermement résolus à ne pas céder. La rigueur n'abattrait pas plus leur courage que les flatteries, et tout ce qu'ils demandent à l'heure actuelle est que les juristes compétents révisent une fois pour toutes cette question qui a trop longtemps duré en Ontario, et en Ontario seulement. "Notre province est la seule du Canada où la langue française, officielle à l'égal de l'anglais dans tous les services fédéraux, soit persécutée d'une façon aussi antipathique et arbitraire."

"Il n'est pas un seul juge, en Angleterre, qui, après avoir examiné tous les aspects de la question, oserait se prononcer contre les réclamations des Canadiens-français, car il craindrait de perdre sa réputation de juriste."

"Que tous les Canadiens-français se lèvent ensemble et protestent contre la législation Pyrron, maintenant que la Commission des écoles séparées d'Ottawa a pris sa ferme décision d'hier soir." — *Le Temps*, Ottawa.

UNE CAUSE DU MAL

"L'homme est un animal terrien et son immigration vers les villes a été la cause de nombreux maux. La vague croissante de l'immoralité sociale, de la licence parmi les riches, du relâchement parmi les pauvres, est la conséquence directe des entassements dans les logements pourris où la vie privée est impossible et où les enfants sont obligés de grandir au milieu de la débauche et de l'ivresse. Cet encombrement a fait de la vie une bataille pour l'existence, ce pour le pauvre, et pour le riche une ignoble envie de s'enrichir davantage, sans travailler. L'intempérance, l'insuffisance de la nourriture, le mauvais logement et tous les autres maux qui finissent par la maladie découlent dans une large mesure de la dépendance des masses de ceux qui possèdent le sol." — *Telegraph*, Saint-Jean, N. B.

La bataille continue

Le gouvernement ontarien semble disposé à prendre les premières sanctions contre la commission scolaire d'Ottawa et à lui retirer les octrois officiels.

La bataille entre donc dans une nouvelle phase où nos compatriotes auront plus que jamais besoin de nos sympathies.

Suivons d'un oeil attentif ce qui se passe dans l'Ontario.

frir du manque d'herbe dans les districts où la sécheresse s'est faite sentir."

G. D.

A CHATEAUGUAY DIMANCHE

Dimanche prochain sera grande fête à Chambly. L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal a pris l'initiative de célébrer dignement le centenaire de la bataille de Châteauguay. On s'attend à ce qu'au moins cinq à six cents personnes de Montréal assistent à la manifestation. On déposera des fleurs sur le monument de Salaberry et l'on aura le plaisir d'entendre plusieurs de nos orateurs les plus connus. Citons entre autres, MM. Rodolphe Lemieux, ancien ministre de la Marine, Armand Lavergne, député de Montmagny, Olivier Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, René de Salaberry, l'un des descendants du héros. On a demandé à M. de Salaberry d'apporter avec lui l'épée du vaillant colonel. On la placera sur le monument pendant la manifestation. Bien que cette manifestation ne soit pas militaire, le 65^{ème} Régiment enverra une garde d'honneur. Le 85^{ème} Régiment sera représenté par son état-major. Il y aura également un fort détachement des cadets de Laval et de ceux du Mont Saint-Louis. Plusieurs membres de la famille de Salaberry seront aussi présents.

Les sociétés nationales sont invitées à se joindre à l'Association Saint-Jean-Baptiste, pour cette célébration.

Un convoi spécial quittera Montréal pour Chambly à 1 heure p.m. dimanche, pour revenir à 5 heures.

Pour tous renseignements on peut s'adresser à M. Emile Vaillancourt, Main 8355, Monument National.

Les billets seront en vente à la gare Bonaventure au prix de 55 sous pour adultes et 25 sous pour enfants.

Des billets seront également en vente aux stations de Saint-Henri, de la Pointe Saint-Charles et de Saint-Lambert.

LA CRISE À L'ÉTAT AIGÜ

Le gouvernement ontarien retire les octrois aux écoles séparées de l'Ontario. — M. Genest, président de la Commission, dénonce le gouvernement

LA VISITE DE L'INSPECTEUR SUMMERBY

Ottawa, 24.—L'inspecteur Summerby continue sa tournée infructueuse des "écoles vides".

Arrivé à l'école Garneau, rue Cumberland, à 1 heure 30, hier après-midi, il vit défiler devant lui toute la troupe de bambins qui prenaient prestement la porte.

"La journée est si belle pour un congé", disaient-ils. Et les maîtres ajoutaient : "M. l'inspecteur devrait venir plus souvent".

Les journalistes n'ont pu recueillir les impressions immédiates de M. Summerby, inspecteur des écoles vides.

(Service particulier)

Ottawa, 24.—La Commission des Écoles Séparées d'Ottawa, a reçu hier du Département de l'Éducation un avis informant que le gouvernement retranchait à la Commission les octrois habituels. La raison en est "que le département n'a reçu de l'inspecteur aucun rapport, l'assurant que les règlements ont été observés."

La communication du département fait remarquer que d'après la section 107 des règlements, les commissaires peuvent être, tenus personnellement responsables de l'argent perdu par leur négligence. Ce qui signifierait que les commissaires pourraient être obligés de verser une somme égale à l'octroi du gouvernement.

C'est évidemment là un nouveau moyen d'intimidation dont l'effet ne sera pas aussi important que ne l'espère le gouvernement.

Sur le Pont d'Avignon...

La *Gazette* de ce matin commente l'arrestation, à Vancouver, de quarante-six Hindous qui voudraient entrer en Colombie, et ajoute : "L'hostilité à leur endroit semble être aussi forte dans cette partie de l'Empire qu'en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans l'Afrique-Sud. Ceci n'est pas de nature à disposer favorablement les indigènes de l'Inde anglaise, à l'endroit de la race dominante."

L'on peut ajouter que de tels faits, survenus sur différents points de l'Empire, ajournent indéfiniment l'accomplissement du rêve impérialiste et préparent à la métropole d'autres dangers plus réels et plus menaçants que le péril allemand.

Un agriculteur belge, M. Bauwens, délégué en mission par son gouvernement, aux États-Unis, afin d'y étudier les méthodes de la culture américaine, s'en retourne en Belgique, disent les journaux de la république, en rapportant à son gouvernement que l'agriculteur américain ne cultive pas sa terre, mais ne fait que la renouer quelque peu. Et la presse des États-Unis admet que, si l'on compare ce qui se fait aux États-Unis à ce qui se fait en Belgique, quant à l'exploitation raisonnée du sol, par les cultivateurs, le rapport de M. Bauwens est bien fondé.

Qu'est-ce que M. Bauwens dirait donc, s'il avait visité la terre canadienne, plus fertile en courtiers d'immobilier, — elle nous en donne une moisson nouvelle tous les deux mois, — qu'en produits agricoles ?

M. Borden, a une manifestation que le barreau et la magistrature de Québec lui faisaient hier, a confessé en plaisantant qu'un rêve de sa vie de jeune avocat ne s'accomplirait pas : il avait pensé qu'il deviendrait juge, un jour.

Bast, M. Borden ne l'avait jamais rêvé, lui, parions-le ; et cependant il le deviendra bien.

Le Veilleur.

Les enquêtes du DEVOIR

L'IMMIGRATION CANADIENNE

IX

Le voyage à destination

Tandis que l'immigrant subissait les examens médicaux et civils, des convois de chemins de fer se formaient le long de l'hôtel de l'immigration, sur les quais de la Jetée Louise. Les examens finis, l'immigrant une fois renseigné par les sociétés religieuses et les institutions de bienfaisance représentées à Québec, et approvisionné pour le long trajet en chemin de fer qui le mènera, à travers un pays étranger, à destination finale, c'est l'enregistrement précipité des bagages entassés aux abords des voitures; les douaniers canadiens l'ont à peine regardé, car il n'y a guère d'articles de valeur, dans ces pauvres malles bossuées et usagées, qui ont des années d'existence, et qui renferment dans leurs flancs un peu de linge et de menus souvenirs du pays abandonné, de l'autre côté des mers. Puis c'est la ruée vers les longues voitures où l'on s'empile pour deux, trois ou quatre jours de route.

UNE EXPLOITATION FRÉQUENTE

L'immigrant qui s'embarque à Rotterdam, à Hambourg, à Trieste, et qui en est à son premier voyage, sans savoir rien de la géographie de l'Amérique, se fait assez souvent exploiter, par certains agents de transport outre-mer; ils lui vendent des billets de chemin de fer à destination finale et le font voyager par telle route plutôt que par telle autre, — et par la plus longue, maintes fois, — parce qu'ils sont intéressés à l'expédition par telle compagnie, dont la commission à ses agents est plus élevée que celle de ses rivaux. C'est ainsi que l'on a vu un immigrant parti du fond de la Russie, à destination d'un village de la Colombie Anglaise, arriver à Québec et, au lieu de prendre passage à bord d'un convoi du *Pacifique Canadien*, — qui l'aurait conduit en droite ligne et dans le moins de temps possible, à destination, — monter à bord d'un autre convoi qui le menait d'abord à Détroit, puis à Chicago, et de là à Saint-Paul, puis à Seattle, à travers les États-Unis. Certaines agences d'outre-mer, — les plus nombreuses, disons-le, — vendent un billet direct à l'immigrant, qui, de ce fait, économise quelques jours de trajet, et le prix de quelques piastres d'approvisionnement, pendant son voyage.

Lors de l'arrivée à Québec, il se trouve parfois que les immigrants n'ont pas encore leur billet de chemin de fer à destination finale. Ils ont préféré attendre de ce côté-ci pour l'acheter, soit qu'ils n'aient pas eu assez d'argent pour le faire, lors de l'embarquement, soit qu'ils fussent encore hésitants, à cette heure-là, sur le choix de l'endroit où se fixer, soit encore que des amis les aient prévenus qu'ils iraient les rencontrer à Québec, afin de leur faciliter l'arrivée au Canada. Si ces voyageurs ont l'adresse de leurs amis déjà rendus ici, avec des indications quant à la voie ferrée à prendre pour aller les rejoindre, tout va bien. Ils n'ont, au débarquement, qu'à s'informer d'un des membres du personnel de l'immigration, sur les lieux, et l'on aura tôt fait de les guider aux bureaux de ce chemin de fer même, à l'hôtel de l'immigration.

Mais il en va autrement de ceux qui ne connaissent personne ici, n'ont aucune adresse, aucune indication spéciale, et ignorent par quel réseau de voies ferrées ils doivent voyager pour se rendre le plus vite possible au terme de leur émigration. Ceux-là, parfois, se font exploiter. Ils sont la proie du premier agent venu : il les amène au guichet de la compagnie qu'il représente et leur fera acheter, par exemple, un billet à destination de Regina, Saskatchewan, qui les oblige à passer par Toronto, Détroit, Chicago, Saint-Paul et Winnipeg, au lieu de s'en aller tout simplement par la voie de Montréal-Ottawa-Fort-William, la plus directe et la plus courte; elle a aussi l'avantage d'être en terre canadienne, tandis que l'autre passe surtout sur le territoire américain. Au lieu de s'en aller par le nord du lac Supérieur, l'immigrant trompé passe donc au sud des lacs Huron, Michigan et Supérieur, puis doit revenir vers le nord, ce qui allonge considérablement la durée du trajet. Ajoutons à cela qu'il doit, au cours de ce détour, avoir affaire aux inspecteurs de l'immigration américaine, à Détroit, à son entrée aux États-Unis, puis peut-être encore aux inspecteurs canadiens, à la frontière manitobaine; et l'entretien de sa famille, pendant tout ce surplus de trajet, que lui a imposé un agent trop zélé pour les intérêts de la compagnie qu'il représente, coûte encore une somme assez considérable, au pauvre diable qui n'a déjà pas trop d'argent pour s'établir sur une terre nouvelle, ou pour vivre en se cherchant du travail.

LA LIGNE LA PLUS COURTE

A Ellis Island, au port de New-York, des inspecteurs spécialement nommés à cette fin indiquent à chaque immigrant qui a besoin d'un billet de chemin de fer la voie la plus courte pour se rendre à destination. Ces fonctionnaires, versés dans la connaissance de la géographie, et qui savent quels réseaux de voies ferrées donnent le service le plus direct entre New-York et Omaha, ou New-York et Santa-Fé, par exemple, conduisent l'immigrant au guichet de telle ou telle compagnie, et, de ce fait, économisent du temps et de l'argent au nouvel-arrivé. Leur titre de fonctionnaires fédéraux, soumis à la juridiction du ministère du commerce, duquel relèvent les principales services de l'immigration américaine, exige qu'ils soient impartiaux, n'aient pas de préférence pour telle ligne plutôt que pour telle autre, et leur confère une autorité inconnue dans notre service d'immigration, où ce poste n'existe pas.

Il est bien vrai, paraît-il, que le gouvernement canadien, à la suite de plaintes faites par certaines personnes, et d'abus flagrants, a jadis nommé un fonctionnaire de ce genre, à Québec. Ce service spécial a donné un excellent service, le temps qu'il a existé, c'est-à-dire pendant quelques semaines. Cette période écoulée, le fonctionnaire a disparu, et le poste fut aboli. On ne sait trop quelle fut la raison de cette rétrogression. Dans certains cercles, l'on affirme que l'influence secrète de certaines compagnies de chemins de fer, puissantes auprès des gouvernements canadiens, fut pour quelque chose dans l'abolition de ce nouveau service. A tout événement, il est regrettable que, sur ce point, le Canada n'ait pas suivi l'exemple des États-Unis, pour le plus grand bien de l'immigrant. Et, sur ce point encore, une réforme s'impose, pour la prochaine saison. Une fois le Canada pourvu de deux ou trois fonctionnaires, — à l'heure présente, le *Pacifique Canadien* est le seul chemin de fer canadien qui traverse tout le pays, mais, dans une couple d'années le *Grand Tronc Pacifique* et le *Nord Canadien* auront complété leurs réseaux, et les exploiteront, — cet abus devra forcément disparaître. Mais il faut le proscrire dès la saison prochaine d'immigration.

EN VOITURE

Seuls les immigrants d'entrepoint débarquent de navire à Québec même, et, de là, se rendent à Montréal en chemin de fer. Les voyageurs de seconde, eux, pour la plupart, remontent le fleuve en paquebot, jusqu'à Montréal, sauf ceux des *Empresses*. Mais, de Montréal même, tous les immigrants à destination de l'Ouest, ou de l'Ontario, se rencontrent, aux gares Bonaventure et Windsor, d'où le *Grand Tronc* et le *Pacifique* les distribuent à travers le Canada.

Le passager d'entrepoint a un billet de chemin de fer qui l'oblige à voyager en seconde, d'habitude. Les vendredis et samedis de chaque semaine, des milliers de ces voyageurs, amenés à Montréal par convois spéciaux, en repartent quelques heures à peine après leur arrivée, sans avoir rien vu, à vrai dire, des provinces de l'Est, qui resteront ignorées pour eux, et où ils ont eu, pour la plupart, avec les représentants de l'État, des relations qui ne les disposent guère favorablement envers le pouvoir fédéral.

La plupart des immigrants, logés Dieu sait comme, dans les paquebots qui les ont amenés ici, sont contents de quitter le navire pour le chemin de fer. Certains connaissent si peu les conditions du voyage que, à Québec même, dès le débarquement, il n'est pas rare de les entendre s'informer, auprès de ceux qui parlent leur langue, s'ils continueront de voyager en paquebot. Nous nous rappelons une paysanne venue de Poneve, en Lithuanie, se rendant dans le sud de la Saskatchewan, avec ses deux fillettes blondes, proprement vêtues, et qui manifestait son grand plaisir de s'en aller en chemin de fer, de Québec jusqu'à la gare lointaine où l'attendait son mari, au Canada depuis trois ans. D'un geste, elle désignait les enfants palottes, qui surveillaient, en baillant comme des oiselets, un humble ballot de vêtements, — tout leur bagage, — et disait au missionnaire qui la renseignait : "A bord, c'était

(SUITE À LA 2^{ème} PAGE)

DES EXPLORATEURS PARTIS EN JUILLET POUR LE LABRADOR NE SONT PAS REVENUS

Deux des membres de l'expédition ont rebrousse chemin et ont apporté les dernières nouvelles concernant les explorateurs.

New-York, 24. — Au commencement de juillet un parti d'explorateurs ayant à leur tête Dillon Wallace, qui quitta New-York en route pour le Labrador. Depuis quelque temps on n'a reçu aucune nouvelle de ces hommes et on craint fort qu'ils ne soient perdus.

Il y a trois mois, Dillon disait qu'il avait l'intention de pénétrer dans le cœur du Labrador, de visiter cette contrée en tous sens et de revenir le ou vers le 1er octobre. M. Alonso G. McLaughlin, l'un des amis de Dillon, partage l'opinion commune que l'explorateur et ses compagnons ont dû mourir dans une tempête. Au mois de septembre quelques indigènes du nord rapportèrent qu'ils avaient rencontré les explorateurs et que ceux-ci avaient dû lutter contre un temps affreux. Ils leur avaient souhaité de revenir plus au sud où la température est plus clémente.

Wallace avait entre autre compagnon le juge William Malone, du Connecticut. Ce dernier voulait

faire un relevé topographique des sources et des cours d'eau du Labrador. Puis Wallace désirait poser une plaque commémorative sur la tombe de Léonidas Hubbard qui, en 1903, mourut épuisé par la fatigue. Au poste de la rivière Nord-Ouest, les explorateurs furent rejoints par George Blake, l'un des hommes qui portèrent secours à Wallace lorsque Hubbard mourut.

Lorsque revint le juge Malone, il y a près de deux mois, on apprit que la plaque commémorative avait été perdue dans un rapide. Ce qui portait Wallace avait chaviré. On trouva cependant la pierre tombale. Wallace y mit une inscription qui l'encadra dans les plis du drapeau étoilé et dans ceux de la bannière de l'Université de Michigan. L'Alma Mater de Hubbard, quand Wallace eut terminé cet acte de reconnaissance, il se mit en route vers de nouvelles explorations. Le juge Malone et George Blake le quittèrent pour revenir aux États-Unis.

Pèlerinage à Saint-Blaise

Dimanche prochain le 26, aura lieu, par train spécial qui partira de la gare Bonaventure, un pèlerinage à Sainte-Blaise, comté de Saint-Jean.

Ce pèlerinage, organisé sous les auspices de l'Adoration Nocturne de Saint-Jean, a pour but de procurer l'occasion d'aller vénérer les reliques d'un grand saint qu'on invoque surtout pour les maladies de la gorge par une bénédiction spéciale.

Le train partira à 9 heures 45 a.m. et arrêtera à toutes les stations intermédiaires et sera à Sainte-Blaise à 11 heures où il y aura messe, sermon de circonstance, et après le dîner, heure sainte suivie d'un salut solennel du T. S. Sacrement. L'heure du retour est fixée à 3 heures, de sorte que les pèlerins de Montréal seront revenus à quatre heures à leur domicile.

L'opinion d'un capitaliste anglais sur l'Ouest

M. J. J. Reid, un riche banquier de Londres, vient d'arriver à Vancouver après avoir fait son pèlerinage de la lièvre du Pacifique Canadien, une inspection minutieuse des avantages qu'offre au point de vue des affaires les différentes villes disséminées sur l'immense réseau de la compagnie.

Coincidence curieuse, il y a trente ans, alors que l'on avait les yeux sur le Pacifique Canadien, se demandait si la compagnie naissante pourrait verser les richesses, barrières réputées jusqu'alors infranchissables. M. Reid avait été envoyé dans notre pays de la part de capitalistes anglais et hollandais pour s'enquérir des avantages commerciaux du Canada et surveiller les progrès du Pacifique Canadien.

Interviewé, M. J. Reid ne cache pas son idée : "Il y a sans doute de grandes chances pour un homme d'affaires dans votre pays, mais il n'en était pas ainsi il y a trente ans, avant l'existence d'un transcontinental. J'admire les résultats obtenus par le Pacifique Canadien ; cette compagnie a contribué pour une large part au développement du pays et surtout des provinces de l'Ouest."

Tempête dans la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 24. — Une tempête s'est abattue sur toute la Louisiane hier, causant de nombreuses pertes de vies et des dégâts considérables. Les fils télégraphiques, ayant été renversés, on ne peut obtenir des détails précis de la région dévastée. Certains rapports disaient que 200 personnes ont été tuées et 200 blessées; ce sont pour la plupart des nègres.

Euchre à Maisonneuve

La Cour Goumou de Maisonneuve donnera, jeudi le 30 octobre, son 7ème souper annuel sous la présidence d'honneur du Haut-Chief de la Cour le Montréal, le Dr. Gauthier.

Répondant au désir général, les membres de la direction donneront ce soir à Maisonneuve, dans la nouvelle salle de Maisonneuve, magnifiquement décorée pour la circonstance, l'assistance distinguée, qui a patronisé les euchres-soupers de la Cour Goumou dans le passé, l'encouragement manifesté jusqu'à présent, font prévoir que ce soir sera, comme il l'a toujours été l'événement chic de la saison, à Maisonneuve.

L'on peut se procurer des billets au prix de 5 sous chez MM. Drollet et Dufour, 531 Ontario, H. Lefort, 682 Ontario, à la pharmacie Fortin, coin Lasalle et Adam, et le soir du euchre à la porte de la salle, 692 Ontario, près de la rue Orliens.

Les laxatifs NA-DRU-CO sont particulièrement bons pour les enfants car ils sont agréables à prendre, leur action est douce, et ils n'irritent pas les intestins ni ne provoquent un besoin d'en prendre continuellement ou d'augmenter les doses.

25c la boîte chez votre pharmacien.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 1777

L'embellissement des gares du Pacifique

Depuis que la Compagnie du Pacifique Canadien a inauguré le système d'embellissement des gares disséminées sur son immense réseau, en distribuant aux agents des graines pour la confection de jardins et parterres, et en accordant des prix à ceux qui obtiennent les plus beaux résultats, un tel mouvement d'initiative a été créé, qu'à chaque année on constate des améliorations sensibles partout, ces gares qui avaient autrefois un aspect si monotone ressemblent aujourd'hui à des chalets suisses entourées de fleurs et de verdure.

Cette année, le prix du surintendant général qui est de \$25.00, a été gagné par M. P. A. Nix, chef de gare de Jack Fish, dans la division du Lac Supérieur. A lui revient l'honneur d'avoir eu la gare ayant la plus belle apparence de l'Atlantique au Pacifique. Les autres gagnants sur la division du Lac Supérieur sont W. Chandler, \$10.00, A. Drost, chef-conducteur à Kama, \$10.00, premier prix pour l'entretien de la maison de section ; F. Zanna, chef-conducteur à Craig, Ont., \$5.00, second prix ; W. J. Summers, chef de gare à Cache Bay, \$10.00, premier prix pour jardin de fleurs dans le district No. 1.

P. Barr, chef de gare de Pearl, \$10.00, premier prix pour jardin de fleurs dans le district No. 3. D'autres prix de moindre importance ont aussi été accordés.

Le coût de la vie dans l'Alaska

D'après des rapports reçus par la compagnie du Pacifique Canadien, l'augmentation du coût de la vie a atteint son suprême degré à Shushanna, Alaska, au Gold Camp, la farine se vend un dollar la tasse. M. Ed. Kuniedgun, de Ruby, Alaska, vient de partir de Vancouver pour le Camp, qu'il a visité il y a déjà quelques mois; il ne croit pas qu'un tel état de choses continue à exister cet hiver; les marchandises vont reprendre leur valeur.

Faits - Montréal

ACCIDENT D'AUTO.

Hier soir, vers 8 heures, au coin de l'avenue Mont-Royal et de la rue Saint-Hubert, l'automobile de M. Alphonse Corbiel, 1164 avenue Deloria, renversa Mlle Jeanne Martelle, âgée de 17 ans et demeurant 47 rue Resther. La blessée fut transportée à l'hôpital Royal Victoria, où après avoir été pansée, elle a pu retourner chez elle.

EXPOSITION ELECTRIQUE.

A l'exposition électrique, qui s'ouvrira samedi le 1er novembre, pour une semaine, une des principales attractions sera une maison de huit pièces, dont la lumière, la chaleur et même la fraîcheur seront fournies par l'électricité. L'inauguration sera faite par le maire Lavallée.

L'exposition aura encore une partie qui sera du plus vif intérêt pour les médecins : une démonstration des Rayons X sera donnée. Un hôpital en miniature fera connaître les avantages à tirer de l'électricité dans ce genre d'installations.

Enfin, la S. P. C. A. exposera la fameuse chambre pour tuer les chiens par l'électricité.

MEFIEZ-VOUS!

La société biblique de Montréal, a reçu des plantes d'un citoyen du nord de la ville; un homme, parait-il, fait des collectes dans cette partie de la ville au nom de la société. M. J. H. Carson, le secrétaire, déclare que personne n'est chargé de faire de collectes nulle part, et si jamais quelqu'un en faisait, il serait muni d'une carte d'identification.

DANGER DES ALLUMETTES!

D'après le témoignage rendu à l'enquête du commissaire des incendies, hier, le feu qui a éclaté le 20 octobre, au No 1021A rue Saint-Jacques, aurait été causé par un enfant en jouant avec des allumettes.

L'enquête sur l'incendie chez Téléphoniste Deschênes, ruraliste, 1094 rue Saint-Antoine, le 20 octobre dernier, n'a pu établir les origines du feu, de même que pour l'incendie de la maison de Philias Forques, 633 rue Chambré.

ANNIVERSAIRE DE TRAFALGAR.

A l'occasion de l'anniversaire de Trafalgar, la "British Army and Navy Veterans' Association", donne ce soir un bal à la salle Auditorium.

IL PERD SON DEPOT.

Un entrepreneur qui avait fait une soumission à la Ville, perdra un dépôt de \$300, parce que maintenant, il refuse de signer le contrat.

TROP PARLE NUIT.

M. Gédéon Jasmin, échevin de Cartierville, a été condamné à \$250 d'amende par le juge Martineau, pour avoir murmuré à l'hôtel de ville de la municipalité. Lorsque les agents le saisisaient, il se trouvait dans une chambre de \$18,000 qui se trouvait dans les coffres-forts de la municipalité. Pour cette remarque, il devra payer \$250 à M. J. H. Joannette.

COCAINOMANE INVETERE.

Les agents spéciaux Dagenais, Vanini et Nasse ont arrêté, hier soir, au coin des rues Sainte-Catherine et Clark, rendez-vous des cocainomanes, un nommé Michael Pendleton, âgé de 22 ans et domicilié au No 251 rue La Gauchetière Est. Lorsque les agents l'arrêterent, Pendleton ne pouvait parler, ayant quelque chose dans la bouche. Alors l'agent Dagenais lui fit ouvrir la mâchoire et cracher ce qu'il disait être du tabac. C'était 35 paquets de cocaïne vendus à 25 cents chacun. L'accusé a comparu devant le recorder, ce matin.

Funérailles

Kamouraska, 24. — Le 17 octobre courant on lui à Saint-Paul de Kamouraska au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mlle Eva Côté, fille de M. P. E. Côté, marchand de cette place. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Beaudet, assisté de Messieurs les abbés Chapius et Beaulieu. Lorsque les corps furent déposés dans le cercueil, M. P. E. Côté, père de la jeune fille, ses frères Léon, Albert et Jean-Charles, les porteurs étaient MM. Jos. Morncy, C. E. Hébert, W. Levesque et A. Duval. Les coins du poêle étaient portés par quatre enfants de Marie. Le chœur était sous la direction des Enfants de Marie.

Remarqués dans le cortège : Docteur N. E. Dionne, Québec ; L. A. Dionne, St-Denis ; C. A. Blondeau, St-Pascal ; G. Dumont, Rivière-du-Loup ; A. Martel, Rivière-du-Loup ; M. Chénard, Hérédou-Loup ; H. O. Lacomme, Saint-Pascal ; J. Beaulieu, Saint-Pascal. La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels. Mademoiselle Côté n'était âgée que de 27 ans, et a succombé à la terrible tuberculose après une longue maladie supportée avec une grande résignation.

voisin un cas qui l'inquiétait, lorsque Jacques, le domestique des Chanteau, parut à l'entrée de la cour et cria : "Venez vite docteur, mon maître se meurt : il a perdu connaissance." Pierre sauta dans l'auto : deux minutes après il entra dans la chambre du docteur Chanteau. Il trouva Françoise et sa mère affolées et en larmes auprès du lit.

— Docteur, fit Mme Chanteau, mon mari s'est évanoui. Cela nous a effrayées. Il commence à revenir à lui.

— D'une pâleur de mort, le malade semblait dans un état d'affaiblissement extrême : il ouvrait les yeux à demi, et les refermait aussitôt. Pierre se pencha sur le vieux médecin, écouta les bruits du cœur :

— C'est un syncope, dit-il. Il s'efforce de rassurer les deux femmes terrorisées.

— Oh ! docteur, fit Mme Chanteau, il me semble que rien de mauvais ne peut arriver quand vous êtes là ! Si vous pouviez venir plus souvent, nous serions moins malheureux.

— Oh ! c'est vrai ! ajouta Françoise avec un accent de conviction, presque de supplication qui émut le jeune homme.

— Mesdames, dit-il, je vous promets de passer auprès de votre malade tous les instants dont je pourrai disposer.

Avant de partir, il tira de sa poche une petite trousse et fit au docteur une piqure de caféine qui parut le ranimer.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Un millier de personnes réunies hier à la salle du marché Bonsecours ont donné leur adhésion au projet et formé un comité.

Une foule d'un millier de personnes a envahi l'hôtel de ville hier, pour répondre à l'appel du maire et décider si Montréal aura une exposition universelle en 1917, cinquantième de la Confédération. Tout le monde ne pouvant entrer dans la salle du conseil, on dut tenir l'assemblée au marché Bonsecours.

Après des discours nombreux, on décida de nommer un comité composé d'un délégué de chacun des grands corps publics pour discuter les mesures à prendre afin d'assurer la réalisation du projet. Ce comité comprendra les corps suivants :

Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les contrôleurs, le conseil municipal, le Board of Trade, la Chambre de Commerce, la Chambre de Commerce Française, la Chambre de Commerce Belge, les sociétés agricoles Hochelaga et Jacques-Cartier, la Commission du port, la Shipping Federation, le Montreal Exchange, la Bourse de Commerce, les compagnies de navigation, la compagnie d'Exposition de Montréal, la Ligue des Hommes d'Affaires, le Barreau de Montréal, la Chambre des Notaires, l'Association des Architectes, l'Association des Médecins, le Collège des Métiers et du Travail, les journaux de Montréal, l'Association des Banquiers, le Pacifique Canadien, le Grand Tronc, le Nord Canadien, l'Association des Citoyens, l'Association des Commis Voyageurs, l'Association des Hôtelliers, l'Association des Manufacturiers, l'Association des Marchands Détailliers, l'Association des Inventeurs, la Ligue du Progrès Civique, l'Association des Architectes, l'Association des Ingénieurs Civils, le Builders' Exchange, la Cie des Tramways et les maires des municipalités de l'île de Montréal.

Quand le maire a demandé à l'assemblée, ce moment compréhensible, encore cinq cents personnes, si elle était en faveur du projet, tout le monde leva la main, moins un vieil ouvrier nommé Blatter. Celui-ci déclara opposé au projet; on le hua.

Le maire ouvrit l'assemblée en expliquant le but de sa convocation, puis M. F. L. Béique prit la parole pour appuyer l'idée d'une exposition universelle. En terminant ses discours, il proposa de nommer un comité qui ferait rapport sur les mesures à prendre. Quelqu'un proposa de composer ce comité de MM. Béique, Huntley Drummond, Lorenzo Prince, et deux autres membres en une seule furent retirés à la fin de la séance, pour être remplacés par celle que nous citons plus haut.

Après M. Béique, les orateurs furent MM. Rodolphe Lemieux, J. B. Gauthier, sénateur, Fitzgibbon, Brown, A. Verville, député, D. A. Lafontaine, député, Narcisse Arcand, J. L. Brien, M. Martin, échevin, etc.

Après l'exposition, le maire déclara que les adversaires comme les partisans du projet, pourraient se faire écouter. "J'ai, dit-il, travaillé dans tous les pays, j'ai vu toutes les expositions. Je ne suis pas pour une exposition universelle, mais seulement pour une exposition provinciale. Vous n'êtes pas à la hauteur (hutes). Je viens vous mettre en garde contre le projet. Les expositions universelles sont bonnes pour les marchands, les banquiers, ceux qui ont de l'argent, mais pas pour les ouvriers. Vous croyez que toute l'Europe viendra, mais vous vous trompez. Les expositions universelles ne sont que des fêtes de l'Europe, mais pas pour les ouvriers."

L'orateur ne peut continuer, les huées couvrent sa voix. La motion est mise aux voix et adoptée, après d'autres discours.

EN ESPAGNE

Une crise ministérielle en perspective. — Situation tendue.

(Service de la Presse Associée)

New-York, 23. — Une dépêche de Madrid annonce que la crise espagnole est plus tendue que jamais. Le roi Alphonse XIII est arrivé hier de Biarritz, où il avait subi une opération, et a été reçu en conférence avec le premier ministre.

Le cabinet aura fort à faire pour se maintenir d'ici à la fin de la semaine le roi n'ayant pas réussi à réconcilier les factions du parti libéral.

Sulzer ouvre sa campagne

(Service de la Presse Associée)

New-York, 23. — William Sulzer a commencé hier soir une campagne qu'il espère la faire entrer de nouveau dans la vie publique. Dans une série de discours durant des assemblées dans le sixième district où il est candidat progressiste, il a attaqué Charles F. Murphy et la corruption qui ont régné à New-York pendant son mandat de gouverneur. Partout où il parlait de grandes foules s'accourent pour l'entendre et les salles où il devait parler étaient trop petites pour contenir tout le monde si bien qu'il dut tenir ses réunions en plein air. Une fois on lui fit, avant son discours, une ovation de 20 minutes.

Un aviateur mis au ban

Paris, 23. — A la suite des incidents survenus hier lors de l'hommage rendu à la performance de Guillaumes dans la Coupe Pommeroy, la Ligue nationale arienne a interdit à cet aviateur de prendre part aux futures concours. De son côté, la maison Clément-Bayard l'a révoqué de ses fonctions.

Ottawa, 23. — Il est rumored que "La Justice", journal hebdomadaire, a été vendue, ce matin, à un syndicat canadien-français de Hull.

L'atelier sera transporté à Hull, où le syndicat publiera un journal bi-hebdomadaire. On ne sait pas le prix de la vente.

La "Justice"

(De notre correspondant)

Ottawa, 23. — Il est rumored que "La Justice", journal hebdomadaire, a été vendue, ce matin, à un syndicat canadien-français de Hull.

L'atelier sera transporté à Hull, où le syndicat publiera un journal bi-hebdomadaire. On ne sait pas le prix de la vente.

d'une énergie souveraine pour sauver le docteur Chanteau. Le sauver! C'était vers ce but que tendaient toutes les forces de son esprit et de sa volonté, toute la tendresse de son cœur. Le sentiment de son impuissance à le guérir sûrement était pour lui une amertume, une terreur. Il eût voulu ramener la paix, la joie dans l'âme de cette jeune fille qu'il aimait, dont il se savait aimé. Pierre Bravières n'en doutait plus. Et si, au lieu de lui apporter cette paix et cette joie dont il eût tant voulu lui faire don, pour lui prouver son amour, il ne causait à Françoise qu'une déception, une souffrance nouvelle?... A se dire que, si un malheur arrivait, elle pourrait lui imputer une part de responsabilité, regretter la trop grande confiance qu'elle avait mise en lui, il se sentait pris d'une sorte d'épouvante, et, pour garder son courage intact, tâchait, sans y parvenir, d'écarter sa pensée de ces sombres hypothèses.

Comme, une heure après, le jeune médecin rentrait à Bény, de son auto qui allait à petite vitesse, il aperçut dans la rue du Château Mme Rozoir qui se dirigeait, avec plusieurs dames de sa faction, vers la maison Chanteau, d'où en passant, il avait vu sortir Mme Legros. Que signifiaient ces allées et venues insolites? Il en demanda l'explication à la mère Moulinot. Elle lui raconta que le bruit de la mort du

Une Tasse de Thé "Parfait"

Pour bien comprendre ce que cela signifie pour vous, faites venir un paquet échantillon gratuit. Adressez : "Salada," Montréal.

"SALADA"

N'est vendu qu'en paquets cachetés de plomb Noir, Vert ou Mélangé. Ne retardez pas.

Bibliographie

(Supplément à "L'Action Populaire" du 30 Sept. 1913. Revue trimen-suelle).

Le Courrier des Cercles d'Etudes. — La Direction : Notre programme, 1913-1914 ; P. Delattre : Le Régionalisme II. Ce qu'il demande ; G. Longuey : Histoire de l'Eglise ; La vie monastique au IVe siècle en Orient et Occident ; P. Pelot : Etude dogmatique : Le Saint Sacrifice de la Messe, I. Ce qu'il est ; E. Roupin : Conférence sociale : La Famille, I. Principe et but de la Famille ; P. Pouchet : Nos institutions du Parlement ; M. Duvivier : Le Plan d'ensemble pour l'Etude sociale ; (Notes et Documents : Les objections contemporaines contre la religion. Bibliographie.

Reims, Action Populaire, 5 rue des Trois-Rois, abonnement : 7 fr. 50 l'an.

"Revue Catholique des Institutions et du Droit". Sommaire de septembre : XXXIX. Les Cérémonies des Jurisconsultes Catholiques ; Le nouveau Code civil suisse, Emmanuel-Lucien Brun ; Les sculptures, A. Fleury ; Le retour au service de Dieu dans l'indispensable au salut de la France, Général Maitrot ; Le Droit hébraïque d'après le texte de la Bible, A. Perouse ; Les événements du mois, Henry Molinier ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Paul Monthelet.

Sept jours de retard

Le "Keyvive" destiné au service des lacs est encore sur l'Atlantique avec son équipage de trente hommes.

On craint beaucoup pour la sécurité des trente hommes qui forment l'équipage du "Keyvive", de la "Keystone Transportation Company". Le navire est en retard de sept jours et pourrait bien avoir subi la tempête dont le "Glenmoyle" a apporté la nouvelle.

Le bateau est tout neuf. Il sort des chantiers de la T. S. F., Angleterre, et doit servir au trafic des grands lacs. Il n'a pas de T. S. F. et s'il a perdu sa route ou s'il s'est fait désembarquer, il ne peut compter pour des secours que sur le hasard d'un passage de navire. Il n'est pas non plus construit pour résister aux tempêtes de l'Atlantique.

Aux bureaux de la compagnie Keystone on dit qu'ils ne sont pas inquiets, parce que c'est un bateau lent, construit pour le transport des cargaisons lourdes et que l'officier l'Américain ici est un marin d'expérience qui n'en est pas à son premier voyage avec des bateaux de cette espèce.

Au congrès de tuberculose

Berlin, 23. — A la séance du jour, au congrès de la tuberculose, le docteur Ernest Renon, de Paris, a traité du traitement de la tuberculose pulmonaire par la chirurgie. Le savant français a parlé des résultats obtenus par l'usage d'un pneumothorax artificiel. Le professeur Gelpin, de Heidelberg, a étudié le traitement anti-tuberculeux dans les pays non montagneux. Les professeurs Hamburg, Dalmatier, de Fribourg ont présenté des travaux dans lesquels ils soutiennent que le germe de la tuberculose entre dans les poumons par l'air absorbé et par le sang. Le professeur Baver de Hambourg et Tuffier, de Paris, ont traité de la chirurgie et de la tuberculose pulmonaire.

Tolman l'usurier

New-York, 23. — Daniel H. Tolman, connu aux Etats-Unis et au Canada comme le "Roi des usuriers" devra passer six mois en prison. La Cour Suprême a en effet décidé, hier, d'envoyer en prison, son appel. Tolman fut condamné le 9 octobre par la Cour de première instance. Il a été prouvé que le fameux usurier demandait un bonus de \$5.00 pour chaque dix dollars qu'il prêtait, remboursables dans les trois mois.

La "Justice"

(De notre correspondant)

Ottawa, 23. — Il est rumored que "La Justice", journal hebdomadaire, a été vendue, ce matin, à un syndicat canadien-français de Hull.

L'atelier sera transporté à Hull, où le syndicat publiera un journal bi-hebdomadaire. On ne sait pas le prix de la vente.

La "Justice"

(De notre correspondant)

Ottawa, 23. — Il est rumored que "La Justice", journal hebdomadaire, a été vendue, ce matin, à un syndicat canadien-français de Hull.

L'atelier sera transporté à Hull, où le syndicat publiera un journal bi-hebdomadaire. On ne sait pas le prix de la vente.

d'une énergie souveraine pour sauver le docteur Chanteau. Le sauver! C'était vers ce but que tendaient toutes les forces de son esprit et de sa volonté, toute la tendresse de son cœur. Le sentiment de son impuissance à le guérir sûrement était pour lui une amertume, une terreur. Il eût voulu ramener la paix, la joie dans l'âme de cette jeune fille qu'il aimait, dont il se savait aimé. Pierre Bravières n'en doutait plus. Et si, au lieu de lui apporter cette paix et cette joie dont il eût tant voulu lui faire don, pour lui prouver son amour, il ne causait à Françoise qu'une déception, une souffrance nouvelle?... A se dire que, si un malheur arrivait, elle pourrait lui imputer une part de responsabilité, regretter la trop grande confiance qu'elle avait mise en lui, il se sentait pris d'une sorte d'épouvante, et, pour garder son courage intact, tâchait, sans y parvenir, d'écarter sa pensée de ces sombres hypothèses.

Comme, une heure après, le jeune médecin rentrait à Bény, de son auto qui allait à petite vitesse, il aperçut dans la rue du Château Mme Rozoir qui se dirigeait, avec plusieurs dames de sa faction, vers la maison Chanteau, d'où en passant, il avait vu sortir Mme Legros. Que signifiaient ces allées et venues insolites? Il en demanda l'explication à la mère Moulinot. Elle lui raconta que le bruit de la mort du

Une Tasse de Thé "Parfait"

Pour bien comprendre ce que cela signifie pour vous, faites venir un paquet échantillon gratuit. Adressez : "Salada," Montréal.

"SALADA"

N'est vendu qu'en paquets cachetés de plomb Noir, Vert ou Mélangé. Ne retardez pas.

Bibliographie

(Supplément à "L'Action Populaire" du 30 Sept. 1913. Revue trimen-suelle).

Le Courrier des Cercles d'Etudes. — La Direction : Notre programme, 1913-1914 ; P. Delattre : Le Régionalisme II. Ce qu'il demande ; G. Longuey : Histoire de l'Eglise ; La vie monastique au IVe siècle en Orient et Occident ; P. Pelot : Etude dogmatique : Le Saint Sacrifice de la Messe, I. Ce qu'il est ; E. Roupin : Conférence sociale : La Famille, I. Principe et but de la Famille ; P. Pouchet : Nos institutions du Parlement ; M. Duvivier : Le Plan d'ensemble pour l'Etude sociale ; (Notes et Documents : Les objections contemporaines contre la religion. Bibliographie.

Reims, Action Populaire, 5 rue des Trois-Rois, abonnement : 7 fr. 50 l'an.

"Revue Catholique des Institutions et du Droit". Sommaire de septembre : XXXIX. Les Cérémonies des Jurisconsultes Catholiques ; Le nouveau Code civil suisse, Emmanuel-Lucien Brun ; Les sculptures, A. Fleury ; Le retour au service de Dieu dans l'indispensable au salut de la France, Général Maitrot ; Le Droit hébraïque d'après le texte de la Bible, A. Perouse ; Les événements du mois, Henry Molinier ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Paul Monthelet.

Sept jours de retard

Le "Keyvive" destiné au service des lacs est encore sur l'Atlantique avec son équipage de trente hommes.

On craint beaucoup pour la sécurité des trente hommes qui forment l'équipage du "Keyvive", de la "Keystone Transportation Company". Le navire est en retard de sept jours et pourrait bien avoir subi la tempête dont le "Glenmoyle" a apporté la nouvelle.

Le bateau est tout neuf. Il sort des chantiers de la T. S. F., Angleterre, et doit servir au trafic des grands lacs. Il n'a pas de T. S. F. et s'il a perdu sa route ou s'il s'est fait désembarquer, il ne peut compter pour des secours que sur le hasard d'un passage de navire. Il n'est pas non plus construit pour résister aux tempêtes de l'Atlantique.

Aux bureaux de la compagnie Keystone on dit qu'ils ne sont pas inquiets, parce que c'est un bateau lent, construit pour le transport des cargaisons lourdes et que l'officier l'Américain ici est un marin d'expérience qui n'en est pas à son premier voyage avec des bateaux de cette espèce.

Au congrès de tuberculose

Berlin, 23. — A la séance du jour, au congrès de la tuberculose, le docteur Ernest Renon, de Paris, a traité du traitement de la tuberculose pulmonaire par la chirurgie. Le savant français a parlé des résultats obtenus par l'usage d'un pneumothorax artificiel. Le professeur Gelpin, de Heidelberg, a étudié le traitement anti-tuberculeux dans les pays non montagneux. Les professeurs Hamburg, Dalmatier, de Fribourg ont présenté des travaux dans lesquels ils soutiennent que le germe de la tuberculose entre dans les poumons par l'air absorbé et par le sang. Le professeur Baver de Hambourg et Tuffier, de Paris, ont traité de la chirurgie et de la tuberculose pulmonaire.

Tolman l'usurier

New-York, 23. — Daniel H. Tolman, connu aux Etats-Unis et au Canada comme le "Roi des usuriers" devra passer six mois en prison. La Cour Suprême a en effet décidé, hier, d'envoyer en prison, son appel. Tolman fut condamné le 9 octobre par la Cour de première instance. Il a été prouvé que le fameux usurier demandait un bonus de \$5.00 pour chaque dix dollars qu'il prêtait, remboursables dans les trois mois.

La "Justice"

(De notre correspondant)

Ottawa, 23. — Il est rumored que "La Justice", journal hebdomadaire, a été vendue, ce matin, à un syndicat canadien-français de Hull.

L'atelier sera transporté à Hull, où le syndicat publiera un journal bi-hebdomadaire. On ne sait pas le prix de la vente.

La "Justice"

(De notre correspondant)

Ottawa, 23. — Il est rumored que "La Justice", journal hebdomadaire, a été vendue, ce matin, à un syndicat canadien-français de Hull.

L'atelier sera transporté à Hull, où le syndicat publiera un journal bi-hebdomadaire. On ne sait pas le prix de la vente.

d'une énergie souveraine pour sauver le docteur Chanteau. Le sauver! C'était vers ce but que tendaient toutes les forces de son esprit et de sa volonté, toute la tendresse de son cœur. Le sentiment de son impuissance à le guérir sûrement était pour lui une amertume, une terreur. Il eût voulu ramener la paix, la joie dans l'âme de cette jeune fille qu'il aimait, dont il se savait aimé. Pierre Bravières n'en doutait plus. Et si, au lieu de lui apporter cette paix et cette joie dont il eût tant voulu lui faire don, pour lui prouver son amour, il ne causait à Françoise qu'une déception, une souffrance nouvelle?... A se dire que, si un malheur arrivait, elle pourrait lui imputer une part de responsabilité, regretter la trop grande confiance qu'elle avait mise en lui, il se sentait pris d'une sorte d'épouvante, et, pour garder son courage intact, tâchait, sans y parvenir, d'écarter sa pensée de ces sombres hypothèses.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps.)

La Compagnie
BRODEUR
LIMITÉE

533 Ste-Catherine*Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre

Services à Diner

Magnifiques services à diner
en semi - porcelaine "Blue
Lorn", 37 pièces pour 12 per-
sonnes au prix de

\$12.00

FEU ! FEU !

À cause du feu nos affaires seront faites à nos
magasins de détail, comme avant, Bureaux comme
d'habitude, 86A Saint-Pierre.

Aux Hommes d'Affaires

Nous avons toujours en magasin un choix de secrétaires Flat Top ou Roll Top pour bureaux et maisons privées. Madame trouvera aussi à notre magasin le plus grand assortiment de secrétaires de bureau "Ladies Desk". Ce vous paiera de voir nos prix avant de faire votre choix ailleurs.

J. N. ARCHAMBAULT
949 RUE ST-DENIS, coin Rachel

PHARMACIE *Eau Minérale Purga-*
tive St. George

On demande un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience comme fileur sur presse Gordon

par nous informe que Lebel est allé
par quatre ou cinq fois les menacer de
démolir l'église et de les tuer. On att
tachait peu d'importance aux propos
de ce pauvre maniaque ne se doutan
pas qu'il pourrait comme il l'a fait
hier se porter à des actions répréh
sibles. Les autorités ne peuvent s'ex
pliquer l'imprudence des gardiens de
cet homme, qui, armé comme il l'étai
hier, aurait bien pu commettre un
malheur irréparable.

Que tous se fassent un devoir de participer au maintien d'une institution qui hospitalise les vieillards pauvres, depuis plus de 70 ans, et qui a besoin pour continuer son œuvre d'assistance, du concours et de l'aide de tous.

Nous espérons que nos amis se rendront en foule pour entendre de vrais artistes, et pour soutenir de pauvres vieillards.

Washington, 24 — Les fonctionnaires de l'administration n'ont donné aucune information au sujet de la conduite qu'ils suivront à l'égard du Mexique, mais il est évident qu'il ne s'est produit aucune détente dans la situation depuis 24 heures. Comme la plupart des membres du cabinet étaient absents, il n'y a pas eu de réunion, mais le président Wilson a passé la plus grande partie de la nuit à signer des ordres.

Si le gouvernement prétend, en nous enlevant \$5,000 d'octrois, nous faire céder, il se trompe. Nous sommes d'ailleurs habitués aux pertes d'argent puisque chaque année une injuste répartition des taxes nous vole une partie de nos revenus. Le gouvernement n'y gagnera rien à prôferer des menaces. On peut tout nous enlever, mais nos droits, jamais. C'est la résistance acharnée, nous voulons

BERTRAND, A. Montréal, le 23 octobre 1913, à l'âge de 77 ans, décédé M. Janvier Pa-
rent, en l'église de M. Antonio Ber-
trand, du No. 13474 rue des Frères.
PARENT, A. Bordeaux, le 23 octobre 1913,
à l'âge de 57 ans, est décédé M. Janvier Pa-
rent, en l'église de M. Antonio Ber-
trand, du No. 13474 rue des Frères.
MAROIS, Albina Fillon, 55 ans, femme de
Louis Marois, boucher, rue Mazaria, 16,
à Saint-Ferdinand, 192.
MOORE Margaret Fitzgerald, 74 ans, fem-
me de James Moore, journalier, rue Du-
ro, 121.
MOORE Margaret Fitzgerald, 74 ans, fem-
me de James Moore, journalier, rue Du-
ro, 121.
SWEHAN, Catherine McGuire, 50 ans,
rue Chausse, 585.

BERTRAND, A. Montréal, le 23 octobre 1913, à l'âge de 77 ans, décédé M. Janvier Pa-
rent, ex-époux de M. Antonio Ber-
trand, du No. 13474 rue des Frères.
PARENT, A. Bordeaux, le 23 octobre 1913,
à l'âge de 57 ans, est décédé M. Janvier Pa-
rent, ex-époux de M. Antonio Ber-
trand, du No. 13474 rue des Frères.
Les funérailles au-
ront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funè-
bre se fera à 7 heures 45 a. m., pour se ren-
dre à l'église paroissiale, où le service sera
fait à 8 heures, et sera suivi de la sépulture
au cimetière de la Madeleine.